FEDERATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

FASCISME

KEMPSTON
BEDS.
ANGLETERRE

DONNEES ET CHIFFRES SUR LES DICTATURES

PARAIT EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, NEERLANDAIS, SUEDOIS, ESPAGNOL ET ESPERANTO

PRIERE DE REPRODUIRE EN MENTIONNANT LA SOURCE (I.T.F.)

N° 5
8ème année

le16 mars 1940.

Les ouvriers d'Etats vaincus sont traités par les Nazis comme des prisonniers de guerre.

(I.T.F.) Les deux tiers du territoire polonais occupé par les troupes allemandes ont été annexés au Reich et les Polonais ont été expulsés de ces régions. Le reste du territoire occupé, un espace de quelque 110.000 km.,/ est administré par un Gouverneur général qui règne selon des principes nazis sur les quatorze millions .'et demi livrés à son bon vouloir.

Les fonctionnaires du gouverneur général ont commencé à présent à établir les salaires et traitements de tous ceux qui exéeutent du travail rémunéré dans la région soumise à sa juridiction, pour commencer le personnel des service publics. Attendu que de l'avis des Nazis les Polonais sont des hommes d'une classe inférieure des taux différents ont été fixés pour les Allemands et les Polonais de souche allemande que pour les ouvriers et employés polonais. Une grande partie des Polonais occupés dans les services publics touchent des salaires encore plus bas que les prisonniers de guerre déportés dans le Reich. Les prisonniers touchent 60% des salaires allemands; bon nombre des Polonais travaillant dans les services publics dans leur patrie occupée par les Allemands ne touchent que 50% du salaire normal allemand. Encore les gouverneurs des différents districts peuvent-ils décréter à tout moment une baisse ultérieure des salaires.

Les ouvriers"de souche allemande" déjà, savent à peine --vu le coût élevé de la vie, comment se tirer d'affaire avec leurs bas salaires; les ouvriers et ouvrières polonais non-spécialisés ne touchent cependant que la moitié du salaire normal payé aux Allemands; les manoeuvres spécialisés reçoivent, tout comme les prisonniers de guerre, les 3/5 du salaire allemand alors qu'aux seuls ouvriers spécialistes difficilement remplaçables on daigne payer les 2/3 aux 3/4 du salaire normal.

Le gouvernement de l'Etat polonais qui s'est effondré était un gouvernement de réaction sociale: Sous son règne toutefois, les Polonais, Allemands, Juifs et Ukraniens touchaient pour un travail égal un même salaire. A présent un manœuvre spécialisé polonais, père de famille, touche encore moins qu'une ouvrière allemande mal payée et un chef-ouvrier polonais hautement spécialisé pas davantage qu'un manoeuvre "de souche allemande"!

Les ouvriers allemands et ceux d'origine allemande touchent, de même que leurs camarades dans le Reich, des allocations familiales sans lesquelles les bas salaires ne permettent pas de vivre. Les ouvriers polonais cependant n'y ont pas droit. Hitler a déclaré (dans un de ses entretiens avec l'ancien président du Sénat dantzikois) qu'il avait le droit de "faire disparaître des millions d'êtres d'une race inférieure qui se multiplie comme la vermine, non pas en les exterminant, mais en empêchant systématiquement leur grande fécondité naturelle de se manifester." La campagne d'anéantissement est menée brutalement par les mandataires de Hitler. Il faut que la misère fasse reculer les parents polonais de mettre au monde des enfants. Les enfants polonais sont punis d'être nés. Ils doivent soufrir la faim.

Voilà le "socialisme" apporté par les Nazis aux ouvriers polonais!

Le sort des employés des services publics. ------ (I.T.F.) Les employés des services publics ne touchent eux aussi, qu'une partie des traitements auxquels ont droit les employés allemands et"de souche allemande". Comme dans le Reich ceux-ci bénéficient de primes d'avancement, d'indemnités de logement, et d'allocations familiales. Ceux qui sont temporairement détachés en territoire polonais touchent en outre une indemnité d'éloignement. Les employés polonais cependant non seulement ne touchent pas les différentes primes et indemnités mais aussi un traitement de base plus bas. Les employés par exemple "ayant un simple travail mécanique" dans les bureaux et caisses d'épargne, dans toutes les branches du service des Postes, ne touchent, quelle que soit leur ancienneté au service, que les deux tiers du traitement normal d'un débutant allemand de trente ans. Les employés ayant un simple travail commercial ou technique ne touchent jamais plus qu'un débutant allemand de 26 ans. Les employés "de souche allemande" âgés de 36 ans peuvent toucher jusqu'aux 2/3 de plus que les Polonais. Les employés exerçant une activité dirigeante commerciale ou technique ne dépassent jamais les 4/5 du traitement d'un débutant allemand, beaucoup ne reçoivent que la moitié du taux allemand. Ceux "hautement spécialisés sur le terrain commercial ou technique" ne reçoivent que la moitié, souvent même pas plus que le tiers du taux allemand!

Voilà les premiers barêmes arrêtés par les conquérants nazis pour des professions entières. Ils démontrent clairement aux travailleurs des Etats menacés par l'avidité nazie, que la croix gammée signifie pauvreté et misère également pour ceux que les agresseurs doivent laisser à leur poste.

Salaires payés aux ouvriers des services publics dans la Pologne qui relève du Gouverneur général nazi.

	Ouvriers allemands *)	Ouvriers polonais **)
Manœuvres		
A Cracovie et Varsovie	1,16 zloty	0,58 zloty p.heure
Dans toutes les autres localités...	1-1,08 "	0,50 " " "
Ouvriers semi-qualifiés		
A Cracovie et Varsovie.....	1,22 "	0,72 " " "
Dans toutes les autres localités:	1,05-1,13 "	0,62 " " "
Ouvriers spécialisés		
A Cracovie et Varsovie.....	1,39 "	1,02 " " "
Dans toutes les autres localités:	1,20-1,30 "	0,88 " " "
Chefs ouvriers et chefs d'équipes		
A Cracovie et Varsovie..	1,62 "	1,16 " " "
Dans toutes les autres localités:	1,40-1,51 "	1.-- " " "
Ouvrières		
A Cracovie et Varsovie.....	0,87 "	0,46 " " "
Dans toutes les autres localités:	0,75-0,81 "	0,40 " " "

*)augmentés d'allocations familiales et d'ancienneté.
**)Pas d'allocations familiales ni d'ancienneté.

Salaires payés aux employés des services publics dans la Pologne qui relève du Gouverneur général nazi.

	Employés allemands *)	Employés polonais ***)
Employés"ayant un simple travail mécanique"		
A Cracovie et Varsovie	332.-- zloty	195.--zloty p.mois
**) Dans toutes les autres localités..	303.-- "	170.-- " " "

	Employés allemands *)	Employés polonais.***)
Employés "ayant un simple travail commercial ou technique"		
A Cracovie et Varsovie.....	386.--502.-zloty	300.- zloty par
**) Dans toutes les autres localités.....	347.--463.- "	260.- mois
Employés "exercant une activité dirigeante commerciale ou technique"		
A Cracovie et Varsovie.....	647.--828.- "	402.- zloty par
**) Dans toutes les autres localités.....	592.--748.- "	350.- mois
Employés"hautement qualifiés au point de vue commercial ou technique, en possession d'un diplome de fin d'études d'une école polytechnique"		
A Cracovie et Varsovie.....	1136-1468 zloty	483.- zloty par
**) Dans toutes les autres localités...	854-1172. "	420.- mois

*) Payés aux employés de 36 ans, augmentés d'allocations familiales et d'ancienneté.

**) Un peu plus élevés à Radom et Lublin.
***) Pas d'allocations familiales

(Pour les rédactions: Les tarifs ont été publiés dans le Bulletin officiel du Gouverneur général pour les régions occupées; les traitements et salaires des employés et ouvriers allemands ont été empruntés aux tableaux des Offices allemands pour la fixation de la rémunération. -Voir pour la situation des ouvriers polonais déportés le numéro du 3 février 1940.)

Les coolies blancs de Hitler. (I.T.F.) En 1938 et 1939 des agents allemands recrutèrent des ouvriers agricoles en Pologne et en Tchécoslovaquie. Ils leur promirent des conditions supérieures aux tarifs, une meilleure nourriture que ne recevaient les ouvriers allemands, des heures de travail plus courtes et un délai de préavis plus favorable. Aux ouvriers catholiques on promit souvent les heures de loisir nécessaires pour aller à la messe le dimanche. Toutefois avec l'entrée des troupes allemandes à Prague et à Varsovie, ces ouvriers polonais et tchécolsovaques perdirent la protection de leur gouvernement. Il est vrai que leurs contrats sont encore en vigueur mais les Nazis ont à présent décrété que toutes les concessions spéciales faites à ces ouvriers seront supprimées. A présent ils ne sont pas seulement plus mal payés que les travailleurs agricoles allemands ils doivent aussi faire des heures de travail plus longues et ne peuvent en général pas quitter leur emploi avant le 1er janvier 1941. Avec des promesses on les a alléchés à venir en Allemagne; à présent qu'ils y sont on : les traite comme des coolies blancs.
(Bulletin du Ministère allemand du Travail, du 15 février 1940; voir aussi "Fascisme" du 3 févier 1940)

Résistance des ouvriers allemands (I.T.F.) Ce n'est que rarement que la presse allemande peut donner des renseignements sur les mouvements de résistance des ouvriers. En général les actes d'indiscipline sont jugés à huis clos et aucun journal n'est autorisé à publier le jugement rendu. Les Nazis craignent en effet que les indications sur des mouvements de résistance ne poussent d'autres catégories à résister à leur tour. Ce n'est que de temps à autre et pour intimider que la presse publie des châtiments sévères prononcés contre les indisciplinés individuels. De cette manière seulement le lecteur allemand apprend quelque chose sur la lutte livrée dans les entreprises allemandes.

Le quotidien du Front allemand du travail raconte comment quelques ouvriers indignés d'être condamnés à faire du travail obligatoire, troublèrent l'exécution du programme de production d'un important établissement affecté à la défense nationale. "Le chef d'une entreprise travaillant pour la défense nationale avait à se plaindre depuis un certain temps déjà du recul de la production et il avait constaté que la responsabilité en retombait sur certains d'entre ses salariés. Ceux-ci avaient à plus d'une reprise négligé de se présenter au travail. Pendant les heures de travail ils séjour-

naient dans des cafés se livrant dans une forte mesure à la consommation de boissons alcooliques". Il faut savoir que l'expérience a appris que quiconque est ivre n'est pas ramené de force au travail par la police. Or, le chef d'entreprise, le représentant des Nazis parmi le personnel et enfin, le secrétaire du Front du travail firent appel au "sentiment national des ouvriers. Les ouvriers s'en souciaient comme de l'an quarante. "Malgré tous les avertissements il ne fut pas possible de les amener à renoncer à leur manquements au devoir". Sur ce on les fit comparaître en justice et vu que les accusés, en d'instants avertissements, ne firent pendant la séance principale preuve d'aucun repentir," le tribunal les condamna à six mois de prison.

Le "Angriff" publia le jugement comme un clair avertissement aux ouvriers. Il faut bien plutôt y voir un avertissement à l'adresse des Nazis de ne pas sous-estimer l'indignation croissante dans les entreprises. Tant va la cruche à l'eau.....
("Angriff" 10 février 1940)

Un ouvrier autrichien s'oppose à la déportation. (I.T.F.) Un ouvrier autrichien âgé de 19 ans avait été déporté en Allemagne dans une entreprise travaillant pour la défense nationale. Ayant obtenu un congé il refusa de reprendre le travail. Des appels réitérés l'invitant à rejoindre son poste ne l'ébranlèrent point. On le condamna à trois mois de prison. La presse nazie publia cette dure punition afin d'édifier par cet exemple les nombreux ouvriers autrichiens qui ne demandent pas mieux que de déserter.
(Edition viennoise du "Völkischer Beobachter" 4 mars 1940)

Des ouvrières allemandes obtiennent une réduction de leurs heures de travail.---------- (I.T.F.) Lors du déclenchement de la guerre les Nazis avaient pratiquement aboli la protection des ouvrières. Les fonctionnaires du service de l'Inspection du Travail obtinrent le droit d'annuler, pour chaque entreprise séparément, les dispositions de protection, ce qui permettait à l'employeur de prolonger les heures de travail selon son bon gré. Inutile de dire que les fonctionnaires de l'Inspection du travail ont dans une forte mesure fait droit aux désirs des employeurs. - A la frayeur des Nazis, les conséquences de cette prolongation des heures de travail se manifestèrent bien vite --ainsi que le reconnaît maintenant, dans le périodique "Vierjahresplan" un haut fonctionnaire du ministère du Travail-- par "un recul de la production, notamment pendant les heures prolongées, par un degré de morbidité augmenté et des absences du travail"...."Après deux mois et demi, le ministère se vit obligé de limiter la journée de travail des femmes à dix heures en règle générale. En même temps cependant il reconnut expressément aux employeurs le droit d'exiger 10 heures de travail des femmes sans autorisation spéciale "dans des cas urgents". Les employeurs usèrent de cette permission "sans qu'il y eut toujours nécessité urgente" (Bulletin du ministère du Travail).

La journée de dix heures des femmes n'a toutefois pas apporté beaucoup de joie aux employeurs. Loin d'accélérer l'activité pour la défense nationale, elle l'a enrayée. "Le recul du rendement (des femmes) alla par moments si loin que deux journées de dix heures chacune ne produisaient qu'un rendement à peine supérieur à celui de deux journées de huit heures chacune." Tel est le grief du fonctionnaire nazi.

Ces expériences étaient bien de nature à inquiéter les Nazis car exceptionnellement seulement ils pouvaient constater si le recul de la production de 25% était la conséquence d'un surcroît de fatigue ou bien si le redouté mouvement du travail au ralenti s'étendait aux femmes également. Que ces femmes risquent de tout simplement rester absentes du travail, alors que des ouvriers étaient condamnés à des mois de prison pour avoir fait le lundi, démontrait bien que des ouvrières ne craignent pas davantage la prison que le houspillage des Nazis.

Lorsque le troisième mois de la guerre les Nazis se virent obligés de limiter la journée de travail pour les femmes à 10 heures en règle générale, le Dr. Ley tenta de présenter les choses comme s'il s'agissait là d'un geste de bienveillance nationale-socialiste vis-à-vis des ouvrières: "Ce ne sont pas vos revendications, ouvriers et ouvrières, qui ont fait reculer les responsables des affaires de l'Etat"--ainsi a-t-il l'impudence d'affirmer dans un manifeste. Les constatations du fonctionnaire ministérie démentent à présent ces affirmations du Dr. Ley. Il écrit: "La réduction

des heures de travail et la suppression du travail de nuit pour les femmes tient compte des expériences dont il s'agit" (la morbidité parmi les femmes et les absences du travail). Les ouvrières allemandes ont arraché leur première diminution de la durée du travail. L'avertissement du fonctionnaire nazi indique que le recul de la production pendant la 9ème et la 10ème heure amène les Nazis à considérer s'il n'y a pas lieu de réduire davantage les heures de travail des femmes.
("Vierjahresplan" 5 février 1940, manifeste du Dr. Ley: "Angriff" du 21 novembre 1939)

Casernes pour ouvrières. (I.T.F.) Par crainte d'attaques aériennes beaucoup de fabriques allemandes de munitions ont été installées dans des villages éloignés. Les autorités militaires ou bien d'entreprenants employeurs ont construit des baraquements; les offices de placement ont fourni la "main-d'oeuvre féminine", ouvrières du textile en chômage et femmes de soldats. Les femmes ne furent souvent pas traitées avec plus de ménagements que les hommes; on ne leur laissait la plupart du temps que quelques heures pour se préparer à la déportation vers le baraquement. Souvent sur les lieux du travail rien n'était encore préparé. Cela en dit long qu'après 6 mois et demi de guerre, le ministre du Travail doit à nouveau attirer l'attention sur la nécessité que des "dortoirs convenables en nombre suffisant" soient à la disposition des femmes déportées dans les baraquements.

Congés dans une maison de repos. (I.T.F.) Des centaines de milliers d'ouvriers allemands contraints de travailler aux travaux de fortification doivent peiner à des conditions qui resteront une honte pour la politique sociale allemande. L'incessant houspillage et les journées de travail de 14 et de 16 heures ruinent la santé même des ouvriers les plus résistants. Les médecins se voient obligés de constater "une série de maladies qui se manifestent toujours à nouveau". Beaucoup d'ouvriers sont à tel point à bout de forces que les Nazis n'osent pas les laisser partir en congé directement dans leur famille. On les envoie d'abord se remettre quelque peu dans des camps spéciaux de repos avant de leur permettre de se montrer aux leurs.
(Le "Frankfurter Zeitung" du 9 février 1940 fait mention avec l'admiration qui est de rigueur de cette"convalescence dirigée")

Réduction des salaires et bénéfices de guerre. (I.T.F. Les industries travaillant en Allemagne pour la défense nationale n'ont pas à se plaindre. "Il est encore trop tôt"-- ainsi écrit le "Kölnische Zeitung" du 25 février--"pour établir un aperçu général sur les résultats de l'économie en 1939 mais il est possible d'affirmer dès à présent que les résultats financiers se rapprochent de près des chiffres favorables de l'année passée...Les quatre mois de guerre n'ont pas causé à la production un préjudice qui justifierait de parler d'un revirement de la courbe de la production".

Avec cela on refuse aux ouvriers des industries de guerre dont le travail est si dur, même le paiement d'une indemnité de vie chère. Ce n'est que par une forte pression qu'ils ont obtenu des suppléments pour heures supplémentaires.

On réduit les salaires aux employés du commerce et aux ouvriers de l'industrie textile et du cuir qui plus d'une fois ne touchent même pas le minimum vital contractuel. Les Commissaires au Travail favorisent cette tendance de déprimer les salaires.

Le ministère du Travail s'attend à ce que les Commissaires accélèrent la dépréciation des salaires et que leur "politique des salaires tende à obtenir une modification du contrat du travail" par une réduction des délais de préavis.
("Kölnische Zeitung" 25 et 28 février 1940)

Guérilla dans les cantines allemandes (ITF) Pendant les premiers mois de la guerre des ouvriers allemands ont fréquemment donné des indications sur la guérilla menée dans bien des entreprises allemandes pour un relèvement des rations de vivres. Une publication de l'Office social du Front allemand du Travail relativement aux cantines dans les établissements industriels démontre à présent l'ampleur qu'a prise cette guérilla.

Une enquête avait convaincu les Nazis que des ouvriers qui ont eu un repas chaud l'après-midi atteignent la deuxième partie de la journée un rendement plus élevé que ceux qui en sont réduits à manger du pain. C'est pourquoi ils ont depuis longtemps exigé l'installation de cantines dans les entreprises et pourquoi ils attachent du prix à ce que le plus grand nombre d'ouvriers possible prennent leur repas à la cantine . Pour la grande majorité des ouvriers allemands ces repas reviennent cependant trop cher; au début de la guerre un quart seulement d'entre eux fréquentaient régulièrement les cantines. Une fois les hostilités déclenchées, le nombre recula encore. Les femmes embauchées alors dans les entreprises gagnaient encore moins que les hommes et pouvaient donc encore moins se permettre des repas à la cantine .

Les Nazis voyant la désertion des cantines, obligèrent les employeurs au moyen de subventions, à fournir des repas à meilleur compte et ils permirent pour commencer de servir des repas sans réclamer des coupons de vivres. Se voyant toutefois , le deuxième mois de la guerre, dans l'obligation de prescrire la présentation de coupons de vivres , ils voulurent éviter--ainsi que l'écrit l'Office social du Front allemand du travail -que le nombre des clients des cantines recule sensiblement. "Il était surtout à craindre que les ouvriers dont le travail fatigant réclame une nourriture plus abondante, craignent de devoir remettre des coupons et s'abstiennent par conséquent de prendre leur repas ă la cantine. C'est pourquoi ils accordèrent à ces catégories de travailleurs des rations spéciales. " Il se trouve néanmoins que l'introduction de l'obligation de remettre des coupons amena fréquemment un recul, parfois considérable, des clients des cantines... Un examen plus approfondi fit ressortir que le plus souvent ceux qui ne revenaient pas à la cantine étaient les ouvriers n'ayant pas droit à des rations spéciales supplémentaires." Il fut donc décidé que tous les travailleurs qui devaient faire du travail de nuit et des heures supplémentaires auraient droit à une ration supplémentaire hebdomadaire de 100 gr. de viande et de 20 gr. de graisse, la moitié de ce que la cantine réclame en coupons pour 6 repas. "Depuis l'introduction des cartes supplémentaires, le nombre des ouvriers prenant l'après-midi leur repas à la cantine de l'établissement a de nouveau augmenté."

La lutte autour des rations n'est cependant pas terminée. Beaucoup d'ouvriers veulent librement disposer de leurs rations supplémentaires; en faire jouir aussi leur femme et leurs enfants. Les Nazis s'y opposent. Les rations supplémentaires ne sont pas faites pour manger à sa faim, mais servent seulement à maintenir les forces des bêtes de somme. "Là où une cantine est installée par l'entreprise, il faut en temps de guerre, même contrairement à l'opinion de celui qui a droit aux rations supplémentaires, s'en servir,"--ainsi déclare le Front du Travail par exemple aux ouvriers métallurgistes. Il faut "par tous les moyens" imposer la visite aux cantines. Certains offices de l'alimentation ont simplement donné aux employeurs le droit de confisquer les cartes destinées à être utilisées dans les cantines.

L'indignation au sujet de ce régime de tutelle était si grande que le président de l'Association des industriels allemands s'est à présent ouvertement tourné contre cette contrainte. Selon l'opinion des industriels cela valait le mieux "que les ouvriers emportent de chez eux leur nourriture et la réchauffent dans les locaux de réunion généralement disponibles à cet effet."

Une partie des ouvriers peuvent donc librement disposer de rations supplémentaires. Qu'on ne sous-estime pas ce que cela signifie lorsque dans des quartiers ouvriers les femmes de certains ouvriers peuvent disposer de rations plus grandes que leurs voisines. Les cantines peuvent être le point de départ d'un mouvement pour une augmentation générale des rations allemandes.

Dans d'autres établissements la guérilla se poursuit.
(Pour les rédactions:"Cahiers mensuels pour la politique sociale nationale-socialiste" 25. janv.1940; "Fers et Métaux" janvier 1940; Discours de l'industriel: "Frankfurter Zeitung" No. 106/107 vu 28 février 1940.)

Voir suite au bas de la page 29.

LES OUVRUERS DES TRANSPORTS SOUS LA CROIX GAMMEE.

Journée de 24 heures dans la navigation danubienne.---------- (I.T.F.) Les Nazis ont donné à toutes les entreprises des transports allemandes le droit de réclamer les jours de semaine aussi bien que les dimanches , des journées de 14 heures. Dans la navigation danubienne ont peut exiger jusqu'à des journées de travail de 24 heures!

Le ministre du Travail a communiqué aux armateurs: "En ce qui concerne le personnel navigant dans la navigation danubienne du transport de passagers et de marchandises, j'approuve que la période de repos minimum de dix heures, prescrite pour l'industrie des communications,...soit interrompue... selon les nécessités d'une entreprise ou les exigences du trafic". (Bulletin du ministère du Travail du 15 février 1940, voir aussi "Fascisme" du 3 février 1940)

Une maison d'armement allemande veut se défaire de marins chinois. (I.T.F.) Depuis le début de la guerre bien des navires allemands se trouvent dans un port étranger. Ceci signifie pour les armateurs non seulement une perte de revenus mais encore des frais sous la forme de droits de port, soldes et nourriture de l'équipage. Le "Norddeutsche Lloyd" a décidé en novembre dernier, afin de réduire ces frais, de rapatrier 108 marins chinois qui avaient navigué à bord d'un de ses bâtiments désarmé. à Buenos-Aires, et de les renvoyer chez eux à bord 'un bâtiment... japonais. Les marins chinois protestèrent puisque--du moins selon la lettre de la loi chinoise--naviguer à bord 'un navire ennemi pouvait entraîner pour eux la peine de mort.

Grâce aux démarches entre autres du président de la Fédération des marins argentins, adhérente à l'ITF, il fut possible d'amener le président de la République Argentine à intervenir. Le Norddeutscher Lloyd dut renoncer à son projet.

En Allemagne, les riches peuvent acheter les rations des pauvres.---------- (I.T.F.) Au début de la guerre tous les Allemands ont obtenu les mêmes rations et lors de la distribution des cartes de vêtements, chacun obtint les mêmes 100 points. Il était interdit de vendre ses cartes. Avec enthousiasme les Nazis déclarèrent: Voilà la communauté populaire: "chacun, qu'il soit ouvrier ou directeur général, a en en toute équité droit aux mêmes quantités." (Office social du Front allemand du travail).

Immédiatement toutefois le commerce clandestin prospèra: le "citoyen" aisé peut par une voie détournée acheter ce qu'il ne peut pas se procurer ouvertement dans le commerce. Et, lorsqu'il craint des sanctions, il peut tout simplement acheter les rations d'une famille ouvrière. Cela, il en a le droit. Le fonctionnaire expert de ces questions au ministère de l'Economie nationale, a expressément assuré aux grosses bourses qu'ils peuvent acheter des petites bourses les rations de vivres et les tissus. Les femmes des pauvres n'ont qu'à faire leurs achats elles-mêmes; elles n'ont qu'à faire la queue devant les magasins. Les richards peuvent ensuite acheter aux pauvres leur viande et leur sucre.

C'est ainsi que les mêmes conditions se développent maintenant en Allemagne qu'il y a 25 ans, lors de la guerre du Kaiser. Alors aussi de nombreuses familles ouvrières qui n'avaient pas de quoi vivre, étaient obligées d'échanger contre des rations de pain et de pommes de terre, leurs rations de viande, de graisse et de sucre. A l'heure actuelle aussi, des dizaines de milliers doivent vendre leurs maigres rations de graisse pour pouvoir du moins se procurer assez de pain; ils doivent céder des tissus afin de pouvoir du moins se procurer des pommes de terre. L'unique différence avec autrefois est que les Nazis appellent cela du "national-socialisme". ("Kölnische Zeitung" du 27 février 1940; Monatshefte für N.S.Sozialpolitik 25 novembre 1939.)